



VLB
CONDUITE

PERMIS MOTO - A2

Auto école VLB Conduite -3 RUE MARIUS HUÉ - 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

Tél : 09 86 14 64 09 - E-mail : vlbconduite@gmail.com

Numéro de Siret 885 011 700 00014

Le permis A2 (motos) de moins de 35kw et plus de 18 ans.

Pour les personnes souhaitant conduire une moto d'une puissance n'excédant pas 35 kW ; dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg et qui n'est pas issue d'un modèle développant plus de 70 kW.

Le candidat doit :

- - Être âgé d'au moins 18 ans ;
- - Avoir réussi l'épreuve théorique générale moto (code moto) ;
- - Justifier d'un minimum de 20 heures de leçons, dont 8 sur piste et 12 sur route pour
- être autorisé à passer l'examen du permis A2.

Passerelle de A2 vers A

Durée : 7 heures de formation.

La formation a été mise en place pour augmenter la sécurité sur les routes, la formation de 7 heures permet aux titulaires de la catégories A2 d'obtenir la catégorie A du permis, qui permet de conduire tous les deux-roues motorisés.

Qu'est-ce que la formation de 7 heures ?

Cette formation spécifique est dispensée par une école de conduite ou une association agréée. À l'issue de cet enseignement, une attestation de suivi de formation sera remise par l'école de conduite.

Elle se compose de 3 phases :

- 2 heures de théorie ;
- 2 heures de pratique hors circulation (« sur plateau ») ;
- 3 heures de pratique en circulation.